



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-82444>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-82444**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRANDLYON Métropole

Correspondant : Le Président

Adresse : 20 rue du Lac, CS 33569, 69505 Lyon

Coordonnées :

Téléphone : 0478634040

Courriel : scp-assistance@grandlyon.com

Adresse internet : <http://www.grandlyon.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics.grandlyon.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de conception, réalisation et installation d'un stand de 40m² - salon du SIRHA - du 23 au 27 janvier 2025 - Lyon

Lieu d'exécution : FRANCE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le prestataire est chargé de concevoir et de fabriquer un stand permettant la mise en avant de l'écosystème alimentaire du territoire. Il devra assurer la maintenance et la gestion du stand : -sa surface est de 40m² et basé dans la zone « place des Lumières » d'Eurexpo Lyon -le stand devra s'adapter aux contraintes de l'emplacement et aux besoins de l'équipe commerciale. A ce titre, il devra cerner au mieux les besoins de la Délégation et respecter le concept de stand préconisé dans le cahier des charges. -Le prestataire assistera dans cette perspective à plusieurs réunions de travail avec les chargés de missions. Il devra proposer un concept de stand différenciant et audacieux : - expliquer sa démarche en matière d'éco-conception (part du recyclé, recyclage des matériaux, toxicité des produits utilisés, indiquer la consommation en énergie des éclairages) - Assurer l'entretien du stand, - Assurer la fourniture du stand en mobilier et matériel audiovisuel selon les besoins du salon, - Assurer le transport, le montage puis le démontage du stand, - Assurer le stockage en cas de besoin, - Fournir une assistance technique sur stand pendant la durée du salon, - Gérer les demandes d'autorisations et d'assurances auprès de l'organisateur- Gérer les branchements électriques et connexions Internet sur le salon

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

4 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les acomptes (L.2191-4 et R.2191-20 et suivants CCP)

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Qualités esthétiques et fonctionnelles du stand : 40%
- Prix : 30%
- Performance environnementale jugée sur la proposition du candidat pour la conception et la fabrication du stand-Nature des matériaux utilisés -Toxicité des produits utilisés -Circuits d'approvisionnement -Réutilisation des matériaux -Gestion des déchets et emballages : 20%
- Valeur technique de l'offre : Pertinence des moyens humains dédiés à la mission au travers de CV ou équivalents/présentations dans la note méthodologique ainsi que du rétroplanning : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/08/2024 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 210 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

24DDR032

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK26 Valeur estimée hors TVA : entre 10 000,00 euro(s) et 40 000,00 euro(s) Modalités d'ouverture des offres : Date: 27 août 2024 Lieu : Territoire de la Métropole de Lyon Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Le marché comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées dans le cahier des charges La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 Tél : 0478141010 Fax : 0478141065 Mel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Web : <http://www.telerecours.fr> Informations sur les échanges électroniques : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée Critères de sélection des offres : Les critères de sélection des offres seront précisés dans le règlement de consultation du présent marché. Procédure de recours : Recours susceptibles d'être formés pour contester la passation du marché et leurs délais d'introduction : Avant la conclusion du contrat, le candidat peut exercer un référé précontractuel (L. 551-1 et s. et R 551-1 et s. du code de justice administrative) ; Après la conclusion du contrat, le candidat peut exercer devant le tribunal administratif de Lyon : - un référé contractuel (L. 551-13 et s., et R 551-7 et s., du code de justice administrative). - un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'État, du 4 avril 2014, "Département du Tarn-et-Garonne", n° 358994. Ce dernier recours peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/07/2024